

## La révolution morale en faveur du système monarchique: l'Empire, les conservateurs et la "volonté nationale"

Erika Pani\*

Après 1789, l'histoire de l'État-nation moderne devient l'histoire —entre beaucoup d'autres choses— de la construction de liens d'une densité et d'une importance sans précédent entre l'État et les gouvernés. De la juridiction fragmentée, des souverainetés partagées, des loyautés multiples aux corps intermédiaires qui caractérisaient la vie politique complexe de l'"Ancien Régime" allaient surgir l'"État" et la "Nation"<sup>1</sup> modernes. Le vassal de tel seigneur, le sujet du roi, le noble, l'ecclésiastique, le villageois de telle province, le confrère, le membre d'un métier allaient laisser place aux "citoyens de la nation". Comme tels, ils seraient soumis à une législation uniforme et obligés d'assurer la bonne marche et la sécurité de leur "patrie". Parallèlement, et non sans beaucoup de marchandages, l'État allait cesser d'être le patrimoine d'une famille royale, d'un lignage. Indépendamment du système de gouvernement, l'idée s'imposerait que la souveraineté résidait essentiellement dans la nation. En conséquence, l'État devait émaner de celle-ci et être le reflet de la "volonté nationale".

Ainsi, la souveraineté —et son mode de délégation— allait devenir l'une des questions politiques cruciales du XIX<sup>e</sup> siècle, en Europe comme en Amérique Latine<sup>2</sup>. Dès lors que l'on passait de "l'État c'est moi" de Louis XIV à "l'État c'est nous", de quelle manière allait se traduire cette souveraineté "une et indivisible", cette "volonté nationale" dans l'action du gouvernement? Les mécanismes de "re-

présentation" et de "suffrage universel", aujourd'hui réponse évidente à cette question<sup>3</sup>, furent, tout au long du siècle dernier, loués, débattus, rejetés et manipulés par les bâtisseurs de l'État moderne. Leur affermissement en tant que procédés indiscutables de légitimation politique ne fut ni simple, ni immédiat. Au Mexique comme en France —à la différence de l'Angleterre, où l'égalité politique s'est généralisée progressivement, sans accident majeur, dans le cadre stable d'un système de gouvernement consolidé depuis la "Glorieuse Révolution" de 1688— l'égalité politique surgit, selon Pierre Rosanvallon, comme suite "logique" d'une rupture violente avec l'ordre ancien, de la destruction de l'absolutisme et de la suppression formelle de l'univers social fondé sur les privilèges et sur les quatre états. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la classe politique devra s'affronter à cette réalité radicalement révolutionnaire<sup>4</sup>. Ainsi, dans les pays de tradition latine, la crainte des masses obligera les hommes d'État à tenter d'amadouer le suffrage à travers toute une série de combinaisons plus ou moins efficaces: élections censitaires, indirectes ou purement symboliques —comme dans le cas de l'Empire du premier Bonaparte<sup>5</sup>.

C'est pourquoi l'histoire du suffrage au Mexique —tout comme en France— est celle d'une succession de tentatives, de tâtonnements; elle représente la recherche d'un système viable qui reposerait sur la souveraineté nationale, sans cependant mettre la vie publique du nouvel État à la merci de la furie déstabilisatrice de la plèbe. C'est l'effort pour résoudre la tension apparemment insurmontable entre le

\* Instituto de Investigaciones doctor José María Luis Mora.

“nombre” et la “raison”<sup>6</sup>. Les États de la république mexicaine allaient adhérer en 1824 au principe du suffrage pratiquement universel, n’émettant, dans leur majorité, que les restrictions liées au “mode de vie honnête” et à l’obligation pour les citoyens de savoir lire et écrire —condition qui sera exigée seulement quelques années plus tard<sup>7</sup>. La république centraliste allait implanter le suffrage censitaire. La dernière dictature de Santa Anna rejeta en principe l’élection populaire mais réalisa deux plébiscites. La Constitution de 1857 fixa, au niveau national, les conditions de la participation des citoyens pour le Mexique “moderne”<sup>8</sup>: suffrage universel pour les hommes âgés de plus de vingt-et-un ans, avec la restriction habituelle —le “mode de vie honnête”— et des élections indirectes<sup>9</sup>.

Bien entendu, tous les régimes mexicains du XIX<sup>e</sup> siècle prétendront émaner de la “volonté nationale”, indépendamment de leur attitude vis-à-vis de la forme sous laquelle devait s’exercer cette “souveraineté”. Discutable dans le cas de presque tous les régimes, cette affirmation est tout spécialement polémique dans le cas du Second Empire. Pour les républicains —vainqueurs absolus de la bataille— le “soit-disant Empire” n’avait pas été autre chose qu’un régime usurpateur, imposé à feu et à sang, passant par-dessus la volonté nationale —de vocation clairement républicaine. Les prétendues “adhésions” à l’Empire de la part des populations du pays avaient été une farce orchestrée par l’armée d’invasion. D’autre part, Maximilien avait insisté sur le fait que la monarchie au Mexique ne pourrait “... être instaurée [...] sur une base légitime et véritablement solide, sans que le vote de sa capitale [fût] ratifié par la nation entière, au moyen du libre exercice de sa volonté”<sup>10</sup>. Autant l’Empereur que ses partisans conservateurs étaient apparemment convaincus que l’instauration d’un régime monarchique constituait un authentique souhait de la majorité de la population, dans un pays dont l’unique “mémoire agréable, comme celle des plaisirs de l’enfance” découlait de l’époque où il avait été gouverné par la couronne espagnole, “quand régnaient la paix, l’ordre public et la prospérité”<sup>11</sup>.

La présence d’une armée d’invasion chargée d’appuyer le nouveau régime n’en était pas moins une réalité. De plus, l’organisation institutionnelle du régime ne prévoyait, au commencement, aucun type de corps représentatif, à l’exception des conseils municipaux (*ayuntamientos*)<sup>12</sup>. Comment les conservateurs monarchistes pouvaient-ils donc affirmer que l’Empire reposait solidement sur la volonté

nationale? Cet article cherche à appréhender la conception de la “souveraineté” qu’avait, à cette époque, ce secteur de l’élite politique mexicaine. Pour pertinentes et intéressantes qu’elles soient, nous n’analyserons ni l’élection des autorités municipales, ni celles qui eurent lieu entre propriétaires —agriculteurs, commerçants, propriétaires de mines et industriels— pour former la Commission des Finances, organe consultatif qui devait proposer la réforme des finances publiques. Nous nous limiterons à examiner une idée centrale défendue par les promoteurs de l’Empire, selon laquelle celui-ci avait été proclamé par la “volonté nationale” et, par conséquent, constituait un régime légitime. Comment croyaient-ils que s’articulait cette “volonté nationale”, entité à la fois formidable et fugace? Comment pouvait-on la connaître? Comment devait s’exercer la “souveraineté”, c’est-à-dire le droit d’ingérence du peuple dans la chose publique?

En premier lieu, il convient de remarquer que, à partir des années 1860, l’essentiel de l’opinion conservatrice considérait que la souveraineté résidait dans le “... peuple [...] source parfaitement pure de toute autorité”<sup>13</sup>. En 1857, le journal conservateur *La Sociedad* affirmait que la souveraineté du peuple était une idée “absurde et irreligieuse”, car elle rompait avec une hiérarchie sociale organique, divinement établie<sup>14</sup>. Ce même journal, en 1865, se disait convaincu du fait que les gouvernements “[émanaient] des peuples”<sup>15</sup> et [...] [ne pouvaient] exercer d’autres facultés que celles qu’ils [avaient reçues] de ceux-ci”<sup>16</sup>. Il est permis de penser qu’après les importantes manifestations d’appui populaire que reçut la faction conservatrice, tant à l’occasion de son opposition à la Constitution de 1857 que durant la guerre de Réforme, ou encore au moment de l’adhésion, comme on le verra plus tard, de la population au projet impérial, le groupe conservateur considérait qu’il avait moins à craindre de la populace que ce qu’il avait cru. Mais quand bien même ils faisaient leur le principe de souveraineté populaire, maints conservateurs se montraient ambivalents face à la manière dont celle-ci devait être révélée.

Après le triomphe des armes françaises sur la République, en 1863, ces hommes ne se montrèrent pas, en théorie, hostiles au suffrage comme porte-parole de la volonté nationale. En juin 1863, la convocation pour réunir l’Assemblée des Notables —qui devait décider, sous la protection de l’armée française, de la forme de gouvernement qui convenait au Mexique— expliquait que celle-ci ne serait

pas élue, non parce qu'il s'agissait d'un procédé néfaste, mais parce que "l'état du pays" ne permettait pas que les représentants se rendent à Mexico. En outre, la "masse indienne [...] si digne d'intérêt à tous égards", avait jusqu'alors été "mise à l'écart des affaires publiques et ne comprendrait ni leur gravité ni leurs conséquences"<sup>17</sup>. Afin de surmonter ces obstacles de nature surtout opérationnelle, la Junte Supérieure de Gouvernement allait donc désigner 215 citoyens mexicains, "... sans distinction de rang ni de classe"<sup>18</sup>. De nombreux conservateurs considéraient, bien que ses membres n'aient pas été élus, que l'Assemblée était un corps représentatif et même, d'une certaine manière, démocratique: Teodosio Lares, président de l'Assemblée, affirmait que dans celle-ci se trouvaient représentés "les classes et tous les intérêts de la société"<sup>19</sup>. *La Sociedad* la louait de réunir en son sein "tous les âges et toutes les professions, assis côte à côte, le riche propriétaire et l'artisan laborieux, le militaire et l'évêque"<sup>20</sup>.

Sans doute les impérialistes exagéraient-ils lorsqu'ils encensaient l'Assemblée des notables comme un exemple de représentativité sociale. Peu "d'artisans laborieux" s'assirent aux côtés des bien plus nombreux propriétaires. Des 215 membres désignés, l'on peut supposer que seuls huit d'entre eux provenaient de couches sociales "populaires": deux orfèvres, deux peintres, un tisserand, un tréfileur, un marchand de chaussures, un fabricant de pianos de Colima. À leurs côtés, plus de 70 notables sont décrits comme "propriétaires" —sans compter dans leurs rangs les "agriculteurs", "industriels", "propriétaires de mines" et "commerçants"<sup>21</sup>. De fait, en choisissant des "notabilités", il ne s'agissait pas de chercher la représentation du votant ou du citoyen individuel, membre indifférencié de la société. L'on tentait de recueillir les "lumières", les éléments sociaux de poids, les intérêts créés et les corporations. En ce sens, la Junte Supérieure de Gouvernement accomplit sa tâche: jamais, s'exclama Juan Nepomuceno Almonte, membre du Pouvoir Exécutif Suprême, n'avaient mieux été représentés "les intérêts sociaux"; jamais "les sciences et les arts, la magistrature et l'administration, l'agriculture, la mine et le commerce, le clergé et l'armée" n'avaient eu "plus dignes et éminents interprètes"<sup>22</sup>.

Il apparaît de la sorte que ces conservateurs n'étaient pas opposés à la représentation en soi, mais ils exigeaient que l'élection ne soit pas la proie de l'incertitude qu'impliquerait le suffrage populaire, qu'elle ne soit pas à la merci des "propensions dépravées des gens pervers, qui abondent malheu-

reusement dans le bas peuple de tous les pays"<sup>23</sup>. Ils demandaient, au contraire, que la représentation rassemble les éléments "éclairés" qu'elle reflète ces composantes sociales intéressées au respect de l'ordre et de l'autorité. Tels étaient les véritables représentants de la volonté nationale ou, du moins, de celle qui comptait. De plus, comme l'avait démontré la douloureuse expérience mexicaine, les assemblées élues "issues, conformément à la théorie des utopistes, immédiatement du peuple", ne "voyaient pas sans ressentiment une autre qu'elles tourner à son aise sur une orbite indépendante". Ainsi les congrès, élus populairement, grisés par le prétendu mandat que leur délégait le peuple, s'érigeaient en monstres tyranniques. Par là, "les tempêtes entre le législatif et l'exécutif" s'étaient transformées en "cancer permanent et maladie endémique d'une si vicieuse organisation"<sup>24</sup>.

Comme on a pu le voir, beaucoup de conservateurs reconnaissaient également la légitimité, à l'intérieur de la société, de certains groupes dont les intérêts corporatistes devaient être sauvegardés. Beaucoup d'entre eux défendirent le modèle traditionnel d'une société ordonnée, hiérarchique, organique dans laquelle chaque homme connaissait sa place et en était satisfait<sup>25</sup>. L'idéal de la société moderne, société *d'individus égaux*<sup>26</sup> leur paraissait désordonné, entaché de promiscuité, incohérent; en somme, fort peu attrayant. Pour cette raison, le groupe conservateur fut très satisfait de voir comment la population mexicaine avait exprimé son adhésion à l'Empire: non comme des citoyens autonomes, mais à travers les conseils municipaux, les communautés villageoises ou les congrégations; en tant que membres d'une communauté.

À la différence du Second Empire français —où le passage de prince-président à empereur avait été ratifié par le vote des citoyens, en tant qu'électeurs individuels et à travers le suffrage universel rétabli après le coup d'État de 1852—, les autorités de la Régence ne soumièrent pas la décision de l'Assemblée des notables à un plébiscite<sup>27</sup>. D'une façon supposée spontanée —si l'on considère que le gouvernement n'émit aucune invitation pour que le peuple exprime son opinion—<sup>28</sup> les différentes populations —cités et villes, villages et hameaux<sup>29</sup>, grands domaines, mines— dressèrent des actes selon lesquels les "autorités et les habitants" auxquels s'ajoutaient quelquefois les "chefs, les officiers et la troupe" de la garnison, déclaraient "librement et spontanément" leur profond désir d'adhérer à l'empire, car il y avait "longtemps qu'ils désiraient

la paix pour se consacrer tranquillement à leurs travaux et au soin de leur famille” et “... tous souhaitaient [...] jouir de la véritable liberté, et [...] être gouvernés par des institutions sages et bienfaitantes”<sup>30</sup>.

Ainsi, dans l’album commémoratif de l’arrivée des empereurs, publié en 1864, les rédacteurs de *La Sociedad* affirmaient-ils, satisfaits au plus haut point, que l’“immense majorité” des populations du pays, “pleines de joie”, avaient approuvé l’instauration du régime monarchique. Ils publièrent, en simple interligne, à double colonne et sur 10 pages, le nom des localités qui avaient proclamé leur adhésion à l’Empire entre janvier 1863 et juillet 1864<sup>31</sup>. Quelques *ciudades* comme Puebla et Cholula, de même que la *villa* de Macuspana, la cité de Santiago Teapa et les *villas* de Huimanguillo, Pichucalco et Cundoacán n’avaient même pas attendu la résolution de l’Assemblée des notables pour voter en faveur de la monarchie<sup>32</sup>. Ces actes commencèrent à être dressés en 1863 et leur publication se poursuivait dans les journaux de la capitale jusqu’à la fin de 1866. La popularité du changement en faveur d’un gouvernement monarchique paraissait indiscutable. Même le journal libéral *La Revista*, de Veracruz, écrivit que “... si un gouvernant [pouvait] à juste titre se croire véritablement appelé par le peuple, c’était bien l’Empereur Maximilien”<sup>33</sup>.

Cependant, cet appel de “toute la nation” à Maximilien a été sommairement disqualifié. Il se serait agi, comme nous l’avons vu, d’un trucage élaboré par les Français, en collusion avec les séniles conservateurs mexicains, quand ce n’était pas le résultat de pressions et de menaces sur les populations civiles sans défense que ceux-là envahissaient. Néanmoins, il convient peut-être de réévaluer ce processus. D’un côté, l’opinion conservatrice fut cohérente dans sa défense des actes comme source indiscutable de légitimité, et ses arguments ne sont pas absurdes. Il était ridicule, selon la presse conservatrice, de penser que l’influence indue de l’Intervention était la seule responsable de l’instauration de l’Empire:

Quels étranges éléments [l’Intervention et l’Empire] ont-ils pu employer pour dominer la volonté d’un pays de 8 millions d’habitants éparpillés [...] sur plus de 110 000 lieues carrées? Ces éléments étranges se ramènent à une armée qui [...] comptait moins de 40 000 hommes, c’est-à-dire, un chiffre [...] un peu plus important que celui que le gouvernement de Juárez put

opposer à l’Intervention sur le seul trajet de Veracruz à Mexico; sans avoir recours aux effectifs de résistance de l’ensemble des États d’Orient, d’Occident, du Nord et du Sud<sup>34</sup>.

Des années plus tard, Ignacio Ramírez se moqua de la candeur —pour ne pas dire de la stupidité— de Maximilien, qui avait cru que les “... quatre millions de signatures recueillies” représentaient l’expression non déformée de la volonté nationale, dans un pays de huit millions d’habitants, où “la moitié [était] en état d’insurrection, un quart pour-suivis, et le reste, la foule illettrée des proclamateurs de l’Empire”. Seul Forey et les autres chefs de l’expédition française, affirmait *El Nigromante* (nom de plume de I. Ramírez), savaient “... de quelle manière [avaient lieu] ces prodiges”<sup>35</sup>. Il ne fait aucun doute qu’au moment de dresser ces actes d’adhésion, à l’instar de nombreuses élections du Mexique du XIX<sup>e</sup> siècle, il y eut pression et manipulations. Cependant, le degré de soutien à l’Empire, ainsi que le fait —comme le répétaient inlassablement les journaux conservateurs— que des régions entières, comme le Yucatán, le Tabasco, et, au commencement Oaxaca, aient reconnu l’Empire “... quand ne brillait ni une seule bayonnette française dans cette partie du territoire national,”<sup>36</sup> suggèrent que cette interprétation simpliste doit être mise en question.

Il ne s’agit pas ici d’affirmer que la population mexicaine était impérialiste en 1863 et en 1864, mais de signaler que la stratégie des groupes locaux face à l’instauration de l’empire fut beaucoup plus complexe que ne le laisserait penser la théorie des votes simplement obtenus par la violence —ce qui impliquerait, de fait, que l’armée de Napoléon III pouvait manier la fraude électorale avec une grande habileté, qu’envisageraient beaucoup de régimes devenus caducs. La vie politique dynamique des conseils municipaux fut, durant une grande partie du siècle et en de multiples sens, “autonome”<sup>37</sup>.

Le plus probable est que les membres des élites locales n’étaient ni des impérialistes enragés, ni des républicains convaincus; ils cherchaient simplement à établir avec les pouvoirs du centre —indépendamment de l’idéologie qui animait ceux-ci— un *modus vivendi* qui leur permettrait de maintenir intacts leurs intérêts et leurs marges de pouvoir. Dans cette mécanique, les actes d’adhésion représentaient moins l’expression spontanée et sincère de l’inclination des citoyens qu’une politique essentiellement pragmatique de la part des élites locales

qui cherchaient à s'adapter aux aléas de la situation nationale.

D'autre part — ce qui pour nous est peut-être plus intéressant —, les conservateurs impérialistes considéraient non seulement que les actes dressés par les localités représentaient un témoignage fidèle de la volonté nationale, mais encore que celui-ci était beaucoup plus limpide et plus authentique que celui que les procédés modernes du suffrage auraient pu produire. François-Xavier Guerra a décrit comment, durant le processus de la révolution de Cadix, il fut plus difficile pour les libéraux américains que pour les Espagnols de rompre avec l'imaginaire politique de la nation conçue comme un ensemble pluriel de *pueblos-communautés* (cf. note 29). Cet imaginaire allait survivre durant la période indépendante: la "permanence de cet autre type de communautés issues de l'histoire" rendait difficile l'émergence de la "nation moderne, entendue comme une association d'individus autonomes"<sup>38</sup>. Cet idéal de société comme un ensemble de corps ordonnés hiérarchiquement était, nous l'avons déjà signalé, celui qu'épousaient les conservateurs. Le conseil municipal comme communauté cohésive, supposée dirigée par des notabilités "traditionnelles", surtout sur le plan religieux mais aussi sur le plan civil, constituait l'un des noyaux de cette "société traditionnelle".

Ainsi, face aux élections "modernes", trompeuses, manipulées par le pouvoir, "germes de démoralisation", "farces lourdes", "lutttes feintes des scrutins"<sup>39</sup>, l'adhésion massive des conseils municipaux portait un sceau de spontanéité et de sincérité "que nous n'avons jamais vu"<sup>40</sup>. Les élections populaires n'étaient rien d'autre que le moyen préféré des démagogues pour parvenir au pouvoir. L'abstention de la population et la corruption des collègues électoraux permettaient que "dix ou douze mille *compadres*"<sup>41</sup> élisent le pouvoir législatif<sup>42</sup> et mettent en place un gouvernement "oligarchique", fermé et complètement étranger au "bien commun". À l'opposé, dans le cas de l'adhésion à l'Empire, c'étaient les habitants "les plus notables, non pour leurs opinions conservatrices, mais pour leur intelligence, leur position sociale, leur vie laborieuse et leur bonne intention"<sup>43</sup>, qui avaient signé les actes. Il ne s'agissait donc pas du vote égoïste et manipulable de l'individu ignorant, mais de l'adhésion organique de toute une communauté, guidée par ses hommes les plus éminents, ceux qui étaient le plus à même de veiller au bien-être général. Dans cette "vision nostalgique des relations entre le bon peuple et ses élites natu-

relles"<sup>44</sup>, la proclamation de loyauté à l'Empire de la part des conseils municipaux et d'autres communautés, constituait la plus ferme et indiscutable manifestation de la "volonté nationale". La presse monarchique alléguait que

... l'opinion et la volonté d'un peuple n'[étaient] pas des choses qui se [formaient] d'une manière improvisée, qui se [dédouaient] d'une situation simple, qui se [démontraient] à travers le triomphe ou la défaite d'un parti ...

Pour les découvrir, il fallait analyser la psychologie nationale:

... examiner l'origine de ce peuple, les modifications de sa race, le principe et le caractère de sa civilisation, ses habitudes de trois siècles, ses liens religieux, moraux et sociaux [...] ses épreuves [...] sa décadence progressive, la raison de son indifférence dans certains cas, de ses enthousiasmes dans d'autres<sup>45</sup>.

Ainsi, les élections n'étaient pas "avec leur appareil légal habituel" ce qui permettait de découvrir les désirs profonds des populations; c'étaient — en plus de l'opinion de leurs "élites naturelles", qui les connaissaient mieux que quiconque — ces démonstrations de la "sincérité et de la spontanéité populaires". Voilà pourquoi, selon les conservateurs, les ovations qui acclamèrent le couple impérial, "les plus magnifiques, les plus populaires, les plus volontaires et sincères que l'on puisse imaginer"<sup>46</sup>, étaient beaucoup plus significatives que n'importe quel triomphe trompeur d'une bataille électorale.

Les conservateurs défendaient donc le principe de la souveraineté du peuple, mais il s'agissait d'une souveraineté *passive*, comme la décrit Pierre Rosanvallon, dont le cadre de référence était le traditionnel univers pactiste, thomiste et aristotélien du *bien commun* comme limite d'un pouvoir arbitraire et non pas une société d'individus dotés de droits politiques<sup>47</sup>. À l'intérieur de ce modèle, le peuple *aquiesce*, mais ne gouverne pas. La population mexicaine n'a pas élu Maximilien empereur; elle a entériné la décision de l'Assemblée des notables. Elle pouvait choisir entre reconnaître l'Empire... et se joindre à la résistance armée. Comme on le voit, la notion de "sélection individuelle et raisonnée", composante fondamentale des processus d'élection représentatifs modernes<sup>48</sup>, se trouvait totalement érudée. Si les conservateurs reconnaissaient la souveraineté du peuple, ils n'envisageaient pas qu'il

exercât cette souveraineté dans le sens "moderne" du terme. Ils ne franchissaient pas l'écart entre "souveraineté-autorisation" et autogouvernement<sup>49</sup>.

Beaucoup de conservateurs considéraient qu'une fois connue la "volonté nationale" —à travers l'analyse de la *psyche* nationale et de ces très claires manifestations populaires, "pleines de joie"— le peuple souverain pouvait se retirer et laisser gouverner ceux qui savaient le faire. Lors d'une polémique entre le journal libéral *La Sombra* et *La Sociedad*, ce dernier affirmait que ni la souveraineté populaire, ni les principes "démocratiques" eux-mêmes ne se trouvaient affectés quand le peuple ne participait pas activement et constamment à la vie publique:

[Le principe démocratique] se réfère, dans son essence, à l'instauration du gouvernement par le peuple, en tant qu'effet ou application pratique du dogme de la "souveraineté nationale". Tant que le peuple est celui qui élit le président ou le monarque, qu'importe, ou en quoi cela altère-t-il l'essence des choses que [...] [les fonctions] soient électives ou héréditaires? [...] Le monarque héritier cessera-t-il de devoir ses titres à l'élection échue à son prédécesseur? Le trône pourrait-il se maintenir contre la volonté de ses administrés? [...] N'est-ce pas substantiellement la même chose que le peuple exerce quotidiennement et en permanence [ses droits], ou que, en leur nom, il impose une fois pour toutes ses conditions au gouvernant au moment de l'élection?<sup>50</sup>

De fait, les rédacteurs de ce journal, comme maints conservateurs, considéraient qu'il était assez dangereux que le peuple exerce "quotidiennement et en permanence" sa souveraineté. Ils disaient fuir les corps collégiaux, car "la responsabilité personnelle de chacun des membres [disparaissait] presque face à la collectivité"<sup>51</sup>. Les congrès démocratiques leurs inspiraient "l'horreur des discussions politiques compliquées [...] la confrontation des intérêts locaux ainsi que la force brutale du nombre, [opposée] à celle de la raison et la convenance publique"<sup>52</sup>. Cependant, comme on l'a constaté auparavant, certains corps collégiaux, tels que l'Assemblée des Notables ou la Commission des Finances, ne leur déplaisaient pas. Au bout du compte, ils reconnaissaient que "l'opinion publique et la représentation nationale [pouvaient et devaient] contrôler la conduite du gouvernement"<sup>53</sup>. Mais encore fallait-il définir avec précision ce qu'allait être "la représentation nationale", ainsi

que les circonstances dans lesquelles elle devait agir.

L'attitude des conservateurs vis-à-vis de la Commission des Finances est à cet égard particulièrement significative. Ce corps, composé d'un représentant par département, élu par les membres de chacune des classes productives —agriculteurs, industriels, commerçants et propriétaires de mines—, devait, comme nous l'avons signalé, débattre des mesures qu'il fallait prendre d'urgence pour restructurer le désastreux système financier de l'Empire<sup>54</sup>. De cette manière, ce seraient des "personnes sincèrement intéressées à la prospérité du pays, et possédant des connaissances spéciales"<sup>55</sup> qui devraient étudier le montant et la manière de gérer les contributions au Trésor public. En outre —et ce fait revêtait une énorme importance, aux yeux du propriétaire foncier Francisco Pimentel— la contribution serait "débattue et concédée par les contribuables"<sup>56</sup>, car ceux-ci, cette fois comme individus autonomes, bien que divisés par classes, élimineraient directement leurs représentants.

On peut donc affirmer que lorsqu'il s'agissait de pesos et de centimes, l'opinion conservatrice considérait nécessaire qu'une sorte de corps représentatif —de type "moderne"— débattre des "budgets et des contributions" et limite les attributions du gouvernement. Cependant, la dernière chose dont on avait besoin pour cela était d'un congrès exalté. La Commission des Finances était par conséquent le corps représentatif qui selon beaucoup de conservateurs convenait parfaitement en l'occurrence. Il ne représentait pas les "citoyens de la nation", abstraits, mais les propriétaires, intéressés au maintien de l'ordre et avec des intérêts concrets bien définis. Les membres de la Commission étaient, comme le remarquait *El Pajaro Verde*, des "hommes en place, intéressés au maintien de la paix, dotés de bonnes relations". Face à ce que serait un corps déraciné, élu par une foule désorganisée et indifférente, la Commission des Finances était "... fille du suffrage, mais du suffrage éclairé [...] et non une agrégation de votes passionnés"<sup>57</sup>.

Comme on le voit, cette première approche de l'imaginaire du groupe conservateur autour de thèmes clefs tels que "la souveraineté nationale" et la "représentation" durant le Second Empire montre un secteur de la classe politique pris dans une alternative embarrassante. D'un côté, les idéaux des conservateurs se trouvaient encore inscrits dans un univers mental traditionnel: ils croyaient en une société organique divisée en corps, et en une souve-

raineté pactiste. D'un autre côté, ils avaient épousé quelques principes libéraux, "modernes", celui de la souveraineté populaire, celui du gouvernement représentatif comme frein et guide du pouvoir public, et celui de l'État comme scène sur laquelle s'affrontaient, s'articulaient et se réglait les conflits entre les "intérêts légitimes" de la société. Cela étant, alors même qu'ils reconnaissaient la nécessité de créer un type d'instance représentative, ils n'étaient pas disposés à accepter la participation dans la vie publique de tous les citoyens en tant qu'individus autonomes et égaux.

Par conséquent, pour résoudre la tension entre la "raison" et le "nombre", les groupes conservateurs essayèrent de modérer, d'organiser et de rationaliser ce second terme en canalisant certaines demandes du "peuple" par le biais des corps sociaux, comme les conseils municipaux, ou à travers la représentation des intérêts, l'assemblée des notables ou la Commission des Finances, tout en faisant constamment allusion à cette volonté du "peuple entier" qui avait approuvé tant le régime monarchique que l'Empereur, avec des cris, des acclamations, des fleurs et des vers. On semble pouvoir dire que les conservateurs proposèrent de sortir de ce dilemme à deux niveaux distincts: d'une part, en considérant le "peuple" comme le siège de la souveraineté, mais d'une souveraineté de type traditionnel, passive; la participation populaire à la chose publique devait se limiter à des manifestations sporadiques et d'approbation en masse<sup>58</sup>. D'autre part, la souveraineté "moderne", active, l'action d'élire ceux qui vont gouverner, devait être exercée par les secteurs "éclairés", par les "notables" —propriétaires surtout, mais aussi fonctionnaires, magistrats, hommes d'église et militaires. C'étaient eux qui devaient participer, dans des conditions d'égalité, à la vie publique, à travers des corps délibérants élus, c'est-à-dire une représentation de type "moderne".

La nation se trouvait donc divisée entre un "peuple" souverain mais indifférencié et passif et les citoyens capables et par conséquent, actifs. Dans les années 1860, la conception conservatrice de ce qu'était la "souveraineté nationale" et de ce que devait être sa "représentation" était au carrefour de deux notions de la souveraineté: l'ancienne et la moderne. Cette solution intermédiaire incarna, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'une des options qui permettait à la classe politique de contrôler la participation du "peuple" à la chose publique. Avec le triomphe des forces républicaines sur le second Empire et le rétablissement de la Constitution de 1857,

cette alternative fut formellement disqualifiée. Dans le schéma libéral, l'on purgerait le suffrage de ses éléments populaires, désordonnés et turbulents, par le biais de l'élection indirecte et non pas par l'exclusion des citoyens jugés incompétents.

Cependant, le débat qui se déchaîna autour de la démocratie à la veille de la révolution démontra que les dilemmes et les préoccupations qui avaient hanté les conservateurs de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle restaient vifs. Les propositions de quelques "révolutionnaires" —alors qu'ils avaient définitivement laissé derrière eux la vision d'une société traditionnelle de corps— rappelèrent sous bien des aspects, les positions des conservateurs impérialistes. En 1901, le jeune Antonio Díaz Soto y Gama, alléguant qu'il était "aussi absurde d'imposer la démocratie à un peuple de rudes esclaves ou d'hommes indifférents que d'imposer de force les dogmes d'une religion d'État<sup>59</sup>", proposait d'introduire le peuple dans la vie publique mais seulement au niveau municipal. Pour le futur intellectuel zapatiste, l'idéal d'une authentique vie démocratique n'était alors que "rêve et [...] chimère [...] prématuré[s] [...] [et] impraticable[s]"<sup>60</sup>. En 1908, Manuel Calero affirmait que seules des élections directes pouvaient garantir que les fonctionnaires publics recevraient "leur mandat de la loi et non du triomphe d'une révolution ou de chicanes et de corruptions qui [transformaient] la liberté politique en farce"<sup>61</sup>. Cependant, à l'occasion de ces élections, seuls devaient voter ceux qui avaient "conscience des devoirs [qu'impliquait] la citoyenneté [...] ceux qui [avaient] des intérêts à défendre, ceux qui [savaient] quelque chose"<sup>62</sup>. Apparemment, même la si efficiente machine électorale du Porfiriato<sup>63</sup> n'avait pas réussi à résoudre les dilemmes de souveraineté et de représentation du XIX<sup>e</sup> siècle.\*

## Notes

- 1 Voir Hobsbawm 1990; Anderson 1991; Guerra 1992: 319-350.
- 2 Annino 1995: 9; Rosanvallon 1992: 12.
- 3 Rosanvallon 1992: 11.
- 4 *Idem*: 37-38.
- 5 *Idem*: 38.
- 6 Rosanvallon 1992, surtout pages 171-184.
- 7 La faculté de fixer les conditions de la citoyenneté fut déléguée aux États. Voir, par exemple, Constitución del Estado de México, titre I, chapitre II; Constitución política del estado libre de Oajaca, chapitre III; Constitución del estado de Nuevo León, titre I; *Colección...*, 1988, tome

- I: 421-422; tome II: 172-177; pages 70-72. Avec l'optimisme qui les caractérisait, les constituants de 1824 considèrent que les bontés du régime républicain allaient permettre, en quelques années, d'éduquer les masses analphabètes et de les transformer en citoyens actifs et informés.
- 8 Selon Daniel Cosío Villegas, de 1867 à 1910.
- 9 Tena 1964: 612. Une révision systématique de la législation électorale au Mexique est nécessaire.
- 10 Contestación de su Alteza Imperial y Real el Archiduque Fernando Maximiliano... *Boletín...* 1863-1865, tome I: 547.
- 11 Dictamen presentado por la comisión..., 8 juillet 1863, *Boletín...*, 1863-1865, tome I: 527. L'auteur principal du rapport fut l'avocat du Michoacán Ignacio Aguilar y Marrocho. Voir aussi O'Gorman 1969.
- 12 Certains libéraux qui coopérèrent avec le régime impérial, comme l'espagnol Anselmo de la Portilla, considèrent que ceci était un défaut passager et qu'aussitôt que le pays serait pacifié, des élections pour un congrès national seraient convoquées. Caractère de las últimas medidas del gobierno, *La Razón*, 10 novembre 1864.
- 13 Dictamen presentado por la comisión..., 8 juillet 1863, *Boletín...*, 1863-1865, tome I: 508.
- 14 Reflexiones sobre los gobiernos, aplicados a la República; Editorial, *La Sociedad*, 5 janvier; 25 janvier 1858.
- 15 Des peuples, en espagnol *pueblos*, les communautés urbaines et villageoises, c'est-à-dire la conception ancienne, organique, du peuple. [Note de l'éditeur].
- 16 La sociedad. Actualidades, *La Sociedad*, 30 mai 1865.
- 17 Numéro 22, *Boletín...*, 1863-1865, tome I: 49-50.
- 18 *Op. cit.*: 52.
- 19 Contestación..., *Boletín...*, 1863-1865, tome I: 500.
- 20 Reunión de la Asamblea de notables *La Sociedad*, 5 juillet 1864.
- 21 Hidalgo 1962: 226-232.
- 22 Discurso..., *Boletín...*, 1863-1865, tome I: 499.
- 23 Dictamen presentado por la comisión..., 8 juillet 1863, *Boletín...*, 1863-1865, tome I: 514.
- 24 *Op. cit.*: 509.
- 25 Voir le projet catholique-conservateur décrit par Jorge Adame Goddard. Adame Goddard, 1981, surtout les pages 32-33.
- 26 Rosanvallon 1992: 18.
- 27 Robert Duncan affirme que les Français organisèrent des plébiscites dans les agglomérations qu'ils occupèrent. Duncan 1996: 30-31. L'on méconnaît la provenance de cette information. Les actes d'adhésion que nous avons vus, publiés dans les journaux impérialistes comme *La Sociedad* suivent le modèle de l'acte communautaire signé, soit par des autorités et des habitants ou, beaucoup moins fréquemment, par des officiers et la troupe.
- 28 Nous avons consulté le *Boletín...*, 1863-1865. Il convient cependant de mettre en doute cette "spontanéité". José María Gutiérrez qui, depuis 1840, cherchait à introniser un prince étranger au Mexique, pensait que la décision de Maximilien de ne pas accepter le trône mexicain sans "l'appel général et spontané de la Nation", était juste. Mais il n'éprouva aucune gêne à susciter une certaine manipulation électorale afin d'obtenir les résultats souhaités: "Il sera naturellement indispensable, avant de provoquer [l'appel spontané et général], de préparer, comme partout ailleurs, tout ce qui a se rapporte à un acte aussi solennel et décisif". J.M. Gutiérrez Estrada à Francisco Javier Miranda, Paris, 13 mars 1863, dans García 1972: 286.
- 29 En espagnol, *ciudades, villas, pueblos, congregaciones*, une hiérarchie de prestige héritée de l'époque coloniale. Au XIX<sup>e</sup> siècle, certains villages avaient un conseil municipal (*ayuntamiento*), d'autres dépendaient d'un chef-lieu plus important. Employé au pluriel, *pueblos* signifiait l'ensemble des communautés d'habitants de la nation. [Note de l'éditeur].
- 30 Actas de adhesión, *El Diario del Imperio*, 8 mars 1866. Parfois, les villages s'exprimaient aussi à travers la voix des anciens, (en espagnol, les *principales*, les villageois qui ont déjà exercé des charges municipales et sont considérés comme des autorités "naturelles"). [Note de l'éditeur].
- 31 *Advenimiento* 1864: 91-100.
- 32 *Op. cit.*: 90-91.
- 33 La Sociedad. Actualidades, *La Sociedad*, 25 mai 1866. La Sociedad cite *La Revue de Veracruz*. Ce journal répliqua plus tard qu'il avait été ironique. La Sociedad. Actualidades, *La Sociedad*, 6 juin 1866.
- 34 La Sociedad. Actualidades, *La Sociedad*, 5 mai 1866.
- 35 L'appel au peuple, *El Correo de México*, 26 septembre 1867, dans Ramírez 1984: 19.
- 36 La Sociedad. Actualidades *La Sociedad*, 8 mai 1866.
- 37 Les conseils municipaux réclamaient, comme l'a démontré Antonio Annino pour la période de la guerre d'Indépendance, une "souveraineté communautaire" reposant sur des droits anciens mais d'essence libérale et constitutionnaliste. Antonio Annino, *Cádiz et la revolución territorial de los pueblos mexicanos. 1812-1821*, 1995: 177-226.
- 38 Guerra 1992: 344 et 349-350.
- 39 Dictamen presentado por la comisión..., 8 juillet 1863, *Boletín...*, 1863-1865, tome I: 524. C'était aussi l'opinion de quelques hommes politiques libéraux comme José Napoleón Saborio, député en 1861, qui déclarait ne regretter en aucune manière "la honte des manipulations électorales" de la République. La Sociedad. Actualidades, *La Sociedad*, 21 janvier 1866. L'article est de *El Mexicano*.
- 40 Prensa de los departamentos. Del periódico oficial de Durango, *El diario del Imperio*, 9 janvier 1865.
- 41 *Compadrazgo*: bien fondé sur le parrainage. [Note de l'éditeur].
- 42 Prensa de la capital. El parlamentarismo en México, *La Sociedad*, 25 juillet 1865. L'article est de *L'Estafette*.
- 43 La Sociedad. Actualidades, *La Sociedad*, 23 novembre 1866.
- 44 Rosanvallon 1992: 320.
- 45 La opinión y la voluntad nacional, *El Pájaro Verde*, 28 juin 1865.
- 46 Prensa de los departamentos. Del periódico oficial de Durango, *El Diario del Imperio*, 9 janvier 1865.
- 47 Rosanvallon 1992: 25-26.
- 48 *Ibid.*: 34.
- 49 *Ibid.*: 34.
- 50 La Sociedad. Actualidades, *La Sociedad*, 5 janvier 1866.
- 51 La Sociedad. Actualidades, *La Sociedad*, 5 novembre 1865.
- 52 Consejo de Estado, *La Sociedad*, 6 décembre 1864.
- 53 La Sociedad. Actualidades, *La Sociedad*, 30 mai 1865. C'est nous qui soulignons.
- 54 L'Empereur désigna en outre les représentants de la Ville de Mexico. Comisión de Hacienda, *Boletín...*, 1863-1865, tome III: 45-49.
- 55 Comisión de Hacienda, *Boletín...*, 1863-1865, tome III: 45.

- 56 Pimentel, 1903, tome III: 294.  
 57 Noticias del Día. La Comisión de Hacienda, *El Pájaro Verde*, 28 juillet 1864.  
 58 En français dans le texte. [Note du traducteur].  
 59 Antonio Díaz Soto y Gama, La libertad considerada como el preliminar forzoso de la democracia, *En torno...*, 1989, volume I: 76.  
 60 Antonio Díaz Soto y Gama, *op. cit.*: 84.  
 61 Calero 1908: 22-23.  
 62 *Ibid*: 16. Cependant, après le triomphe du mouvement madériste, le suffrage universel direct s'imposa de façon écrasante lors du Congrès de 1912. Je remercie Alicia Salmerón pour cette information et ses commentaires.  
 63 Voir Perry 1978.

## Références

*El Diario del Imperio*  
*El Pájaro Verde*  
*La Razón de México*  
*La Sociedad*. Periódico político y literario.

- Adame Goddard, Jorge 1981 - *El pensamiento político y social de los católicos mexicanos. 1867-1914*. UNAM, Mexico.  
*Advenimiento...* 1864 - *Advenimiento de S.S.M.M. Maximiliano y Carlota al trono de México. Documentos relativos y narración del viaje de nuestros soberanos de Miramar a Veracruz y del recibimiento que se les hizo en este último puerto y en la ciudades de Córdoba, Orizaba, Puebla y México*. Imp. de J.M. Andrade et F. Escalante. Éd. La Sociedad, Mexico.  
 Anderson, Benedict 1991 - *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. (Édition revue). Éd. Verso, Londres et New-York.  
 Annino, Antonio (coord.) 1995 - *Historia de las elecciones en Iberoamérica, siglo XIX. De la formación del espacio político nacional*. FCE, Buenos Aires, Argentina.  
*Boletín...*, 1863-1865 - *Boletín de las leyes del Imperio mexicano,*

- o sea código de la restauración. Colección completa de las leyes y demás disposiciones dictadas por la intervención francesa, por el supremo poder ejecutivo provisional y por el imperio mexicano, con un apéndice de los documentos oficiales notables y curiosos de la época, publicados por José Sebastián Segura*. Quatre tomes. Imp. Literaria, Mexico.  
 Calero, Manuel 1908 - *Cuestiones electorales. Ensayo político por Manuel Calero, diputado del Congreso de la Unión*. Imp. de Ignacio Escalante, Mexico.  
 Colección... 1988 - *Colección de constituciones de los Estados Unidos Mexicanos. Régimen constitucional. 1824*. Trois tomes. Secretaría de Hacienda y Crédito Público et Miguel Ángel Porrúa, lib.-éd., Mexico.  
 Duncan, Robert H. 1996 - *Political Legitimation and Maximilian's Second Empire in Mexico, 1864-1867*. Mexican Studies / Estudios Mexicanos 12 (1).  
*En torno...* 1989 - *En torno a la democracia. El debate político en México (1901-1916)*. Deux volumes. Instituto Nacional de Estudios de la Historia de la Revolución Mexicana, Mexico.  
 García, Genaro (coord.) - *Correspondencia secreta de los principales intervencionistas mexicanos. El sitio de Puebla en 1863. Causa contra el Gral. Leonardo Márquez*. Porrúa, Mexico.  
 Guerra, François-Xavier 1992 - *Modernidad e independencias. Ensayos sobre las revoluciones hispánicas*. FCE. Éd. Mapfre, Mexico.  
 Hidalgo, José Manuel 1962 - *Proyectos de monarquía en México*. Jus, Mexico.  
 Hobsbawm, Eric J. 1990 - *Nations and Nationalism since 1780. Programme, Myth, Reality*. Cambridge University Press, Cambridge. Londres. Nouvelle Rochelle. Melbourne. Sydney.  
 O'Gorman, Edmundo 1969 - *La supervivencia política novo-hispana. Reflexiones sobre el monarquismo mexicano*. Centro de Estudios de Historia de México, Condumex, Mexico.  
 Perry, Laurens Ballard 1978 - *Juárez and Díaz. Machine Politics in Mexico*. De Kalb, IL. Northern Illinois University Press.  
 Ramírez, Ignacio 1984 - *Obras completas. Escritos periodísticos*. Deux volumes: Coordination et révision, David R. Maciel et Boris Rosen Jélomer. Instituto de Investigaciones Científicas Ing. Jorge L. Tamayo, Mexico.  
 Rosanvallon, Pierre 1992 - *Le sacre de citoyen. Histoire du suffrage universel en France*. Gallimard, Paris.  
 Tena, Felipe 1964 - *Leyes fundamentales de México. 1808-1964*. Porrúa, Mexico.

